Étant donné la gravité de la situation et le mécontentement des agriculteurs et des organismes agricoles à l'égard des mesures annoncées, l'honorable ministre de l'Agriculture présentera-t-il dès la présente session, une mesure spéciale en vue de parer à la situation, afin d'assurer la survie de l'agriculture dans les régions éprouvées par la mauvaise température que l'on connaît depuis le printemps?

[Traduction]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je ne puis accepter la prémisse qui sert de fondement à la question, soit que le mécontentement est général. J'ai visité la région, en Ontario et au Québec: on s'y préoccupe surtout de veiller à ce que l'élevage demeure viable. On a pris des dispositions à cette fin; que les montants soient assez élevés ou non est une question d'opinion, à mon avis. D'après nous, ils sont très convenables.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Est-ce qu'à la suite . . .

[Traduction]

M. Horner: Combien de vaches achète-t-on avec \$400, Bud? Faites-vous de l'élevage? Une bonne vache laitière, au mieux. Harry Hays prétend . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La période des questions tire à sa fin. Le député de Bellechasse posera sa question supplémentaire—si seulement on veut bien nous accorder le privilège de l'entendre. A l'ordre.

[Francais]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, puis-je demander à l'honorable ministre de l'Agriculture si nous connaîtrons bientôt les résultats des entretiens qu'ils a eus avec son homologue du Québec, et si le gouvernement de la province de Québec est disposé à participer, en collaboration avec le gouvernement central, à des mesures véritablement efficaces, plutôt que de se contenter de donner des miettes...

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député tente actuellement de faire un discours. Il devrait plutôt poser une question.

[Traduction]

Le ministre répondra brièvement, après quoi je passerai à l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, la réponse est oui, nous avons eu des entretiens utiles avec le ministre de l'Agriculture du Québec; ils ont mené à un programme d'ensemble qui sera utile surtout au niveau de la collaboration entre les deux paliers de gouvernement dans l'administration des divers programmes. Je signale encore au député que les détails sur l'ensemble des programmes ont été transmis à son bureau.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

M. Lundrigan: J'invoque le Règlement . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Gander-Twillingate invoque le Règlement.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration ayant laissé passer des motions sans se lever pour expliquer la controverse dont

fait l'objet la caisse d'assurance-chômage, je me demande s'il serait disposé à demander le consentement unanime pour revenir à l'appel des motions et faire une déclaration détaillée sur la situation actuelle.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orαteur: Il n'y a pas consentement unanime. Passons à l'ordre du jour.

VACANCE

M. l'Orateur: Avant que nous passions à l'ordre du jour, je dois signaler à la Chambre qu'on m'a avisé qu'une vacance s'est produite à la Chambre:

M. David Anderson, député de la circonscription électorale d'Esquimalt-Saanich, a démissionné.

En conséquence, j'ai fait parvenir mon mandat au directeur général des élections afin de l'autoriser à émettre un bref d'élection pour cette circonscription.

• (1500)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

BILL RELATIF AUX OPÉRATIONS DES PORTS DE LA CÔTE OUEST

MESURE PRÉVOYANT LA REPRISE ET LA POURSUITE DES OPÉRATIONS DE DÉBARDAGE ET DE MANUTENTION DES GRAINS DANS LES PORTS DE LA CÔTE OUEST DU CANADA

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail) propose que le bill C-231, tendant à pourvoir à la reprise et à la poursuite des opérations de débardage, des opérations de manutention des grains et des opérations connexes au débardage et à la manutention des grains dans les ports de la côte ouest du Canada, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé au comité plénier.

—Monsieur l'Orateur, nul ne regrettera plus que moi la nécessité de présenter ce projet de loi à la Chambre. Le bill dont nous sommes saisis aujourd'hui pourvoit à la reprise et à la poursuite des opérations de débardage et, s'il y a lieu, des opérations de manutention des grains dans les ports de la côte ouest.

Notre gouvernement, tout comme ses prédécesseurs, ne désire pas priver les syndicats, les employeurs et les employés du recours plein et entier à la négociation collective. Mais il arrive parfois que le Parlement doive s'occuper-de certaines situations, lorsque le recours à des représailles économiques telles que la grève ou le lock-out nuit tellement à la poursuite des activités d'autres personnes qu'on peut dire qu'il est contraire à l'intérêt national que l'arrêt de travail se poursuive. Dans le cas qui nous occupe, le Parlement a été rappelé en dernier ressort car il était évident que les ports de la côte ouest ne reprendraient pas leurs opérations pendant plusieurs semaines